

Validation des **acquis de l'expérience**

I. Le déroulement d'un accompagnement V.A.E. chez Link's

La V.A.E comprend des phases de travail personnel et des phases d'entretiens en face à face avec le consultant.

Une V.A.E. se déroule sur une période de 9 à un an avec un accompagnement de 4 à 6 mois avant la date du passage devant le jury. (1 à 2 séances/mois). (Moyenne selon la date de démarrage et la date de passation de l'oral).

II. Les outils utilisés

- Des échanges avec un(e) professionnel(le) des parcours professionnels.
- Un soutien assurant l'aboutissement du parcours de V.A.E
- Une méthodologie adaptée à la situation de chacun
- Des outils de connaissance des métiers

Différents outils sont proposés au fur et à mesure de la démarche, adaptés à votre situation

III. La relation entre le consultant et le bénéficiaire

Le rôle du consultant

Le consultant est un facilitateur, il est soumis à la confidentialité des échanges, du contenu du dossier (loi 91-1405 du 31/12/91) et au secret professionnel imposé par la loi (Art. 378 du code pénal). Il prépare le candidat à la réussite de l'obtention de son diplôme/titre.

Le rôle du candidat

Une V.A.E. est le fait d'une démarche personnelle et volontaire qui a pour objet de prendre connaissance de ses compétences professionnelles et de faire le lien avec le référentiel du diplôme/titre sélectionné.

Il se doit de mener un travail nécessaire et important à l'établissement d'un dossier complet et étayé.

IV. La durée et le rythme

La durée totale cumulée d'une V.A.E. en travail avec le consultant et de manière individualisée est de 24 heures ;

2 heures dédiées à la phase de faisabilité réalisée en amont

19 heures dédiées à l'accompagnement. Cette phase concerne la rédaction des livrets ; notamment le livret 2.

3 heures dédiées à la préparation au passage devant le jury.

Le bénéficiaire doit consacrer de nombreuses heures au travail personnel (guidées par le consultant).

Le rythme des séances d'entretien

Chaque séance d'entretien est séparée de la suivante par un délai de deux à trois semaines environ, nécessaire au travail personnel.

Chaque entretien se traduit par :

- Une appropriation du livret 2, en fonction des certifications.
- L'étude et l'analyse du précédent entretien afin de pouvoir avancer avec le consultant,
- Un « débriefing » du travail personnel mené entre chaque séance.
- Des retours du consultant guidant la réflexion pour une meilleure présentation.
- Des simulations de préparation à l'oral pour la présentation orale.

CONTENU	DUREE	OBJECTIFS	CARACTERISTIQUES
Phase d'étude de la faisabilité			
- Etude dossier. - Aide méthodologique - A la constitution de preuve - Aide au montage du dossier administrativement et financièrement	3 heures	- Vérifier la faisabilité du projet. - Présenter un dossier complet pour la recevabilité	- Travail individuel - Vérification avec le consultant
Phase d'accompagnement			
- Atelier 1	3 heures	- Comprendre les attendus du livret 2. - Savoir tenir compte du référentiel du titre ou diplôme. - Travailler sur la première activité	
- Rendez-vous individuel	2 heures	- Relire, compléter, travailler sur les descriptifs d'activités et les analyses	- Les rendez-vous individuels peuvent durer de 1 h 50 à 2 heures selon les besoins
- Atelier 2	2 heures	- Travailler sur les autres activités	
- Série de rendez-vous individuels	2 heures	- Application et suivi de l'atelier 2 jusqu'à la rédaction complète du livret 2	
	Total : 9 heures		
Phase de préparation pour l'oral devant le jury			
Atelier individuel	3 heures		Simulation et entraînement

Contact information et renseignements

Vous pouvez nous contacter :

Par téléphone : 01 60 60 21 86

Par email : infos@links-accompagnement.com ou m.estier@links-accompagnement.com

Par Internet : www.links-accompagnement.com